[FRANCE INTER] Marylise Léon : "Il faut faciliter, notamment pour les jeunes, l'accès à l'assurance chômage dès cinq mois"

Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT est l'invitée de Questions politiques ce dimanche. Elle est revenue sur les grands dossiers sociaux qui attendent le nouveau Premier ministre, Michel Barnier.

"Le politique ne pourra pas faire seul, c'est-à-dire qu'il faut pouvoir compter sur les acteurs sociaux et la CFDT sera au rendez-vous", a assuré ce dimanche sur France Inter la secrétaire générale de la CFDT Marylise Léon. Le nouveau Premier ministre Michel Barnier a trois dossiers épineux sur son bureau de Matignon : la revalorisation éventuelle du Smic, la réforme de l'assurance chômage et l'emploi des séniors.

Sur les salaires, "la priorité, c'est la négociation de branche négociation salariale et négociation dans les entreprises, revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires", a jugé la N.1 de la CFDT. Marylise Léon s'est placée en faveur d'une hausse du Smic, qu'elle définit comme "le salaire d'entrée dans la vie active lorsqu'on n'a pas de qualification particulière". "Aujourd'hui, on ne vit pas dignement au Smic, le revaloriser ok, mais le porter à 1 600, 1 800 ou 2 000, si c'est pour avoir 40 % de Français qui restent au Smic pendant 30 ans, ça n'a aucun intérêt", a-t-elle estimé. "Il faut voir quelle est la bonne maille", a-t-elle poursuivi.

Le dossier de la réforme de l'assurance chômage, qui doit durcir les conditions d'accès et les règles d'indemnisation, a été suspendu au soir du premier tour des législatives. Que va faire Michel Barnier de cette réforme ? Lors de la primaire LR en 2021, l'ancien ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy plaidait pour une suppression systématique des allocations chômage "après deux refus d'offres d'emploi raisonnables ". "Parler de personnes qui bénéficient de l'assurance chômage comme des assistés, c'est méconnaître totalement ce qu'est le travail et l'assurance chômage", a estimé Marylise Léon. Elle estime ainsi qu'en lieu et place des huit mois de travail (en deux ans) nécessaires dans la réforme pour accéder à l'assurance chômage, "il faut faciliter, notamment pour les jeunes, l'accès à l'assurance chômage dès cinq mois"

La cheffe de file de la première organisation syndicale a par ailleurs confirmé que la CFDT ne se joindra pas aux manifestations du 1er octobre, aux côtés de la CGT et Solidaires pour réclamer notamment l'"abrogation de la réforme des retraires". "La question numéro un, c'est le pouvoir d'achat et notre efficacité sur ces questions de salaires, c'est d'être au plus près des réalités des entreprises et c'est dans les entreprises que ça se joue" et non pas "dans la rue", selon Marylise Léon. En revanche, elle est en faveur d'une "suspension" de la réforme le temps des discussions : "L'idée c'est qu'argument contre argument, on fasse la démonstration que c'est une réforme profondément injuste", a-t-elle expliqué.

marylise leon



Marylise Léon : "Il faut faciliter, notamment pour les jeunes, l'accès à l'assu...